



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

FR

Bruxelles, le 11 avril 2008
8343/08 (Presse 94)
P 046
(OR. fr)

Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur la situation en Bolivie

L'Union européenne est préoccupée par la situation de tension à laquelle la Bolivie est confrontée ainsi que par l'absence continue de dialogue pour surmonter cette situation, et note avec inquiétude le risque de dérives violentes qui pourraient mettre en péril la coexistence pacifique dans le pays.

L'Union européenne demande aux parties concernées de prendre, de part et d'autre, des mesures d'apaisement afin de faire diminuer les tensions actuelles et permettre la mise en place d'un véritable dialogue national concret et constructif sans conditions préalables. Il est en particulier nécessaire que chacune des parties respecte les institutions et l'Etat de droit.

L'Union européenne se félicite des efforts entrepris par l'Église Catholique, l'Organisation des états américains et le Groupe de pays amis de la Bolivie pour obtenir le rétablissement du dialogue politique en Bolivie. L'Union européenne se met à la disposition du gouvernement constitutionnel bolivien et des forces de l'opposition pour faciliter un rapprochement qui permettrait de rouvrir la concertation et de rétablir la confiance afin de pouvoir parvenir à un accord consensuel sur la réforme constitutionnelle et les autonomies départementales.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

8343/08 (Presse 94)

1

FR

La Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, l'Arménie et la Géorgie se rallient à la présente déclaration.

* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.
